

Si oui, décrivez votre animation:

PROCÉDURE DE RÉSERVATION de STANDS

dimanche 18 octobre 2026 de 10h à 19h

Saint-Denis d'Oléron - Pointe de Chassiron

Formulaire de demande d'emplacement
à nous retourner avant le **25/09/2026**

Par mail à **culture-animation@st-denis-oleron.fr**

ou par courrier à **Mairie, 27 rue de la Libération, 17650 Saint-Denis d'Oléron**

TARIFICATION 2026 :

Le mètre linéaire : 2,80€

emplacement nu, sans barnum ni électricité

REGLEMENT :

Païement de l'emplacement à la validation du dossier, par chèque à l'ordre de "Régie animations culturelles Saint-Denis".

DOCUMENTS A JOINDRE A L'INSCRIPTION :

- Formulaire de demande d'emplacement
- Copie de la Carte d'Identité recto/verso
- Extrait KBIS ou INSEE
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile ou professionnelle
- Photos des produits

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les produits proposés doivent **impérativement être en lien avec la thématique de l'évènement** (viticulture et produits du terroir). Seront éligibles uniquement les produits locaux, artisanaux, gastronomiques ou liés à l'agriculture locale.

Les réponses seront envoyées par courriel à partir du 30 septembre.

Le nombre de places est limité.

Les demandes d'emplacement seront examinées par l'Organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places disponibles et en fonction des produits présentés, sans être tenu de motiver cette décision.

La municipalité décline toute responsabilité quant aux dégradations, vols, casses, pertes et accidents divers qui pourraient se produire.